



## **Le point conseil petite enfance**

Le point conseil petite enfance (PCPE) se réunit 2 à 3 fois par an à l'hôtel de ville, salle du conseil municipal (5ème étage) ou à l'espace Eliane Chouchena.



L'objectif de cette réunion est d'informer et de conseiller le parent et/ou le futur parent sur les différents partenaires et leurs missions, ainsi que sur les différents modes de garde et les modalités d'inscriptions et sur l'ensemble des aides et prestations locales mises à sa disposition.

L'équipe pluridisciplinaire composée de personnels de la Caisse d'allocations familiales, de la Protection maternelle et infantile (PMI), du centre communal

d'action sociale (CCAS) et de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) accueille les futurs parents, sur invitation de la CAF, après la déclaration de grossesse.

Néanmoins, toutes nouvelles familles arrivant sur la commune avec un enfant de moins de 4 ans, peut participer à cette réunion d'information.

Contact

**Espace parentalité**

Rez de jardin de l'hôtel de ville

Place du Général Leclerc

Tél. 01 39 98 20 44

[espaceparentalite@sannois.fr](mailto:espaceparentalite@sannois.fr)

**Ouverture au public à l'hôtel de ville :**

Permanence sur site les lundis et jeudis de 8h30 à 12h30 et de de 13h30 à 16h30

Le mardi de 8h30 à 12h30